

Communiqué de presse de l'Union suisse des paysans du 12 août 2020

Pourquoi le bien-être animal devrait-il s'arrêter à la frontière ?

Le contre-projet avec lequel répond le Conseil fédéral à l'initiative sur l'élevage intensif renchérit sans contrepartie la production indigène, passe outre les importations et affaiblit les labels garantissant le bien-être animal.

Aujourd'hui, le Conseil fédéral a adopté un contre-projet à l'initiative sur l'élevage intensif. Bien que la législation suisse en matière de bien-être animal soit l'une des plus strictes au monde et qu'il existe déjà des plafonds pour les effectifs de porcs, de volailles et de veaux, le Gouvernement entend mettre en place des prescriptions supplémentaires. Cette décision déçoit l'Union suisse des paysans (USP), et ce, pour trois raisons. Tout d'abord, le Conseil fédéral semble considérer que le bien-être animal s'arrête à la frontière. Toutes les nouvelles dispositions ne s'appliqueraient qu'à la production indigène. Une fois de plus, les importations ne seraient pas touchées. Ainsi, les produits suisses renchériraient sans contrepartie et deviendraient encore moins concurrentiels. Ensuite, ces nouvelles dispositions réduisent la possibilité de se différencier grâce aux divers labels garantissant le bien-être animal. Aujourd'hui déjà, les consommateurs ont l'embarras du choix et peuvent promouvoir ce bien-être en achetant les aliments correspondants. Enfin, les nouvelles dispositions soulèvent des interrogations non seulement quant aux coûts supplémentaires qu'elles engendreraient, mais aussi en ce qui concerne leur mise en œuvre sur les exploitations. À présent, l'USP va examiner en détail le document mis en consultation et définir sa position à ce sujet au sein de ses organes.

Renseignements :

Martin Rufer, directeur de l'USP, tél. 078 803 45 54

Francis Egger, vice-directeur de l'USP, tél. 079 280 69 66

www.sbv-usp.ch